Escitalopram

Substance active

Important à savoir

- Il faut attendre **quelques semaines** après le début de votre traitement avec du escitalopram avant que vous ne commenciez à vous sentir mieux.
- L'escitalopram **peut provoquer des nausées**.
- Il est préférable **de ne pas consommer d'alcool** lorsque vous prenez de l'escitalopram.
- Une **diminution petit à petit** est nécessaire, surtout après un traitement de longue durée, et ce, en concertation avec votre médecin et/ou votre pharmacien.

Informations temporaires

Les antidépresseurs sont très souvent contrefaits. Vous pouvez acheter ces produits dans un circuit illégal, par exemple sur des sites internet illégaux. **En achetant des médicaments en dehors du circuit légal, vous prenez un risque pour votre santé.** Vous trouverez plus d'informations sur ce sujet ici.

Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Les médicaments contenant la substance active escitalopram sont des **antidépresseurs**.

Votre médecin peut vous prescrire de l'escitalopram en cas de **dépression** et de **troubles de l'anxiété**.

Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez PharmaInfo.be.

Cette liste contient tous les médicaments avec de l'escitalopram. Cliquez sur le nom du médicament pour savoir quelle quantité d'escitalopram il contient et sous quelle forme il est administré. Vous trouverez également la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.

Comment prendre ce médicament : En quelle quantité ? À quel moment ? Pendant combien de temps ?

Quelle quantité de ce médicament dois-je prendre ?

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir quelle dose prendre et combien de fois par jour. Sur cette étiquette, vous pouvez lire ce que **le médecin a prescrit**. Si l'information ne figure pas sur l'étiquette et qu'elle ne vous a pas été communiquée lors de votre consultation chez le médecin, il est préférable de d'abord demander **conseil à votre médecin ou à votre pharmacien** ou de lire **la notice**.

L'escitalopram est prescrit aux **adultes.**

Le médecin **peut commencer par prescrire** une faible dose, qui peut être augmentée si nécessaire.

Vous **ne devez pas prendre plus de 20 mg (milligrammes) par jour** (24 heures). Cette dose maximale s'applique à l'adulte type.

À quel moment dois-je prendre ce médicament ?

Vous pouvez prendre de l'escitalopram à **n'importe quel moment** de la journée, **avec ou sans nourriture**. Si vous devez

prendre ce médicament sur une longue période, il est préférable de prendre ce traitement **à heure fixe**.

Consultez **l'étiquette du pharmacien** pour savoir combien de fois par jour vous devez prendre de l'escitalopram.

Pendant combien de temps puis-je utiliser ce médicament ?

Si vous commencez un traitement par l'escitalopram, il faut **plusieurs semaines** avant que vous ne vous sentiez mieux. Il faut donc absolument **continuer à** prendre de l'escitalopram même si vous ne ressentez pas d'amélioration au début.

Un traitement par l'escitalopram peut parfois durer plusieurs mois. **Discutez avec votre médecin** de la durée pendant laquelle vous devez prendre de l'escitalopram.

Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce médicament peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Contactez votre médecin si les effets indésirables suivants se produisent :

- du sang en vomissant ;
- du sang dans les selles ;
- beaucoup de bleus sans reden ;
- gonflement des lèvres, de la langue ou de la peau ;
- difficultés à respirer ;
- difficultés à avaler ;
- érection douloureuse du pénis qui ne disparaît pas (priapisme) ;
- agitation, ne pas pouvoir dormir, se sentir très joyeux ou très émotif ;
- vous tremblez, vos muscles bougent sans contrôle et vous avez de la fièvre : cela peut être le syndrome sérotoninergique. C'est rare, mais cela peut arriver à cause d'une interaction avec un autre médicament ;
- pensées suicidaires : si vous êtes dépressif ou anxieux, vous pouvez parfois penser au suicide. Ces pensées peuvent augmenter au début du traitement, car il faut parfois quelques semaines avant de se sentir mieux. Si vous pensez à vous faire du mal, parlez-en à un proche, contactez votre médecin ou allez à l'hôpital. Ces pensées arrivent plus souvent chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de la prise d'escitalopram sont les suivants :

Très fréquent (chez plus de 1 personne sur 10)

- nausées, envie de vomir ;
- maux de tête.

Fréquent (jusqu'à 1 personne sur 10)

- nez bouché ou nez qui coule ;
- perte ou regain d'appétit ;
- sentiment d'anxiété ou d'agitation ;
- sommeil plus difficile, rêves anormaux, nombreux bâillements ;
- somnolence, fatigue, vertiges ;
- vomissements, diarrhée, constipation ;
- sécheresse de la bouche ;
- transpiration importante ;
- douleurs musculaires et articulaires ;
- des problèmes sexuels comme des problèmes d'érection, une baisse de la libido ou des troubles de l'orgasme ;
- fièvre ;
- prise de poids.

Parfois (jusqu'à 1 personne sur 100)

- gonflements de la peau, avec des démangeaisons (urticaire) ;

- éruption cutanée et démangeaisons ;
- grincements de dents ;
- si vous vous sentez stressé et nerveux;
- accélération du rythme du coeur ;
- perte de cheveux ;
- pupilles dilatées, vous voyez moins bien ;
- bourdonnement dans les oreilles ;
- saignement de nez ;
- saignements dans les intestins ou l'estomac ;
- perte de poids ;
- règles irrégulières, règles plus abondantes.

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS.

Puis-je arrêter de prendre ce médicament ?

Non, il ne faut jamais arrêter de prendre de l'escitalopram sans avis médical.

Il vaut mieux éviter d'arrêter en une fois, surtout après une prise prolongée. **N'arrêtez donc jamais un médicament sans avis médical.** Vous pourriez ressentir des **symptômes de sevrage** comme des vertiges, des troubles du sommeil, un sentiment d'anxiété, des maux de tête, des nausées, de la transpiration, des tremblements, de la confusion, de la diarrhée, une diminution de l'acuité visuelle (voir moins bien les détails) et des palpitations.

Il est donc nécessaire de réduire la dose d'escitalopram **petit à petit** après avoir pris ce médicament pendant longtemps. Consultez **votre médecin et/ou votre pharmacien** pour savoir comment faire. Ils peuvent vous aider à établir un calendrier de sevrage.

Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ou si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ?

Si vous vous rendez compte avant de vous coucher que vous avez oublié votre dose d'escitalopram, vous pouvez quand même la prendre. Sinon, attendez la prochaine **heure qui était prévue**.

Ne prenez **jamais de double dose** d'escitalopram pour compenser une dose oubliée.

Que se passe-t-il si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Contactez immédiatement **votre médecin ou votre pharmacien ou appelez le Centre Antipoisons (070 245 245)**.

Vous pouvez présenter les symptômes suivants : -

- vertiges ;
- nervosité ;
- tremblements ;
- convulsions ;
- nausées ;
- vomissements ;
- rythme cardiaque rapide ou lent ;
- pression artérielle élevée ou basse.

Puis-je conduire un véhicule ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?

Puis-je conduire un véhicule ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

Non, vous ne pouvez pas conduire un véhicule ou utiliser de machines si vous prenez de l'escitalopram et que :

- vous vous sentez **étourdi(e)** ;
- vous vous sentez **somnolent(e)** ;
- vous avez une **vision floue ou double**.

Ce n'est que si vous **ne présentez pas ces symptômes** que vous pouvez **conduire un véhicule ou utiliser des machines**, mais **restez toujours prudent(e)**.

Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

Non, il est préférable de ne pas consommer d'alcool si vous prenez de l'escitalopram.

Puis-je manger normalement si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez manger normalement pendant votre traitement à l'escitalopram.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alimentation sur l'escitalopram.

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaite ?

L'escitalopram est déconseillé pour les femmes enceintes.

Vous pouvez utiliser l'escitalopram si vous allaitez, mais votre médecin vous surveillera de près ainsi que votre bébé.

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?

On en sait **trop peu** sur la prise d'escitalopram pendant la grossesse pour garantir que son utilisation pendant la grossesse est sans risques. Discutez donc avec votre médecin pour prendre une décision en tenant compte de la gravité de vos symptômes et du risque pour l'enfant

En cas d'utilisation prolongée, surtout pendant le troisième trimestre, le bébé peut avoir plusieurs problèmes après la naissance. Si vous utilisez de l'escitalopram jusqu'à la fin de la grossesse, il peut y avoir des difficultés à respirer et des symptômes de sevrage, comme des tremblements, des pleurs intenses, des problèmes pour boire et pour dormir. Votre bébé peut aussi être très mou (syndrome du bébé « floppy »).

Ne pas traiter une anxiété ou une dépression sévère chez une femme enceinte peut aussi avoir des effets négatifs, pour la mère et pour l'enfant. Parlez-en à votre médecin. N'arrêtez donc pas votre traitement sans en discuter à cause de votre grossesse.

Vous êtes enceinte ou vous essayez de tomber enceinte ? Si c'est le cas, **discutez** de la prise d'escitalopram avec **votre médecin et/ou votre pharmacien**.

Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?

Vous pouvez prendre de l'escitalopram si vous allaitez, mais votre médecin vous surveillera de près ainsi que votre bébé. Le médecin va vérifier si votre bébé ne dort pas mal, s'il somnole, s'il pleure beaucoup, s'il a des difficultés à téter et s'il a un retard de croissance.

Si vous allaitez et que vous devez prendre de l'escitalopram, **discutez-en avec votre médecin et/ou votre pharmacien**.

À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

La prise d'escitalopram peut entraîner des interactions avec d'autres médicaments ou être influencée par la prise d'autres

médicaments. Cet aperçu ne répertorie que les **interactions potentiellement graves**. Consultez votre médecin et/ou votre pharmacien en cas d'utilisation simultanée de ce médicament avec les médicaments suivants :

- les médicaments appartenant à la famille des **inhibiteurs MAO** : certains médicaments utilisés dans le traitement de la maladie de Parkinson, de la dépression (moclobémide) et certains antibiotiques (linézolide) ;
- les médicaments qui présentent un risque important de **saignement** : les anticoagulants, certains anti-inflammatoires et l'acide acétylsalicylique ;
- les **diurétiques** (médicaments utilisés pour traiter l'hypertension) ;
- certains médicaments pour le traitement de la **psychose** ;
- d'autres médicaments pouvant également provoquer un trouble du rythme cardiaque (**allongement de l'intervalle QT**), comme les médicaments contre les arythmies cardiaques, les nausées et la dépression ;
- d'autres médicaments qui augmentent également le risque de **syndrome sérotoninergique**, comme les inhibiteurs MAO , certains antidouleurs (les opioïdes) et certains médicaments contre la migraine (les triptans) ;
- l'escitalopram peut **influencer la transformation de** certains médicaments **par le foie** : certains médicaments pour le traitement de l'hypertension, de troubles du rythme cardiaque et de la psychose ;
- les médicaments qui peuvent **influencer la transformation de l'escitalopram par le foie** : certains médicaments contre les brûlures d'estomac.

La liste complète des interactions se trouve dans la notice. La notice se trouve dans la section : « Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne prenez pas d'escitalopram dans les situations suivantes ou, le cas échéant, consultez d'abord votre médecin et/ou votre pharmacien :

- **(antécédents) d'épilepsie** ;
- **maniaco-dépressif** ;
- risque **d'allongement de l'intervalle QT** (un trouble du rythme cardiaque) :
  - si vous avez déjà eu un allongement de l'intervalle QT dans le passé;
  - si vous souffrez d'une maladie cardiaque ;
  - si vous prenez d'autres médicaments susceptibles de provoquer un allongement de l'intervalle QT (veuillez lire à cet effet la rubrique : « À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ? »).

Pour la liste complète des situations qui demandent une vigilance particulière lorsque vous prenez de l'escitalopram, consultez la notice. La notice se trouve dans la section : « Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

Comment conserver ce médicament ?

Gardez toujours ce médicament **hors de la vue et de la portée des enfants**.

Conservez ce médicament à **température ambiante** (15 – 25 °C).

Conservez toujours le médicament dans son **emballage d'origine, bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Ne jetez pas vos médicaments dans l'évier ou les toilettes, ni dans la poubelle. Rapportez-les **à votre pharmacie**. Cliquez ici pour de plus amples informations.

Combien de temps puis-je conserver ce médicament ?

N'utilisez pas ce médicament au-delà de sa date de péremption. Cette date figure sur la boîte, la plaquette ou l'étiquette. Vous pouvez prendre le médicament jusqu'au dernier jour du mois et de l'année mentionnés après « EXP ».

Cette information a été fournie par PharmaInfo.be, une initiative de l'AFMPS.

Avez-vous encore des questions après avoir lu ces informations ?
Contactez votre médecin ou votre pharmacien.